

Lu pour vous

Les grands arrêts du droit de la santé, C. Bergoignan-Esper, P. Sargos., 2^e éd., Dalloz (2016). 733 pp.

Si l'on connaît bien l'ouvrage « Les grandes décisions du droit médical » publié sous la direction de François Vialla chez LGDJ (et commenté précédemment dans cette rubrique), il faut aussi traiter de la publication récente de cette deuxième édition de la collection des « Grands arrêts » consacré au droit de la santé chez Dalloz. Rédigé par Claudine Bergoignan-Esper, professeur honoraire de l'université Paris-Descartes et membre de l'Académie nationale de médecine, et Pierre Sargos, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, cet ouvrage réunit 210 ans de décisions d'une matière qui a longtemps été essentiellement jurisprudentielle. Les commentaires sont axés sur trois grandes thématiques, permettant d'aborder tant les droits fondamentaux des patients que les différents régimes de responsabilité des professionnels et établissements de santé ou l'organisation générale du système de santé. Le néophyte comme le connaisseur de la matière apprécieront.

Guillaume Rousset
*Maître de conférences en droit,
Responsable du DU « Droit, Expertise et Soins »
IFROSS, université Jean-Moulin (Lyon 3), Lyon, France
Adresse e-mail : guillaumerousset@free.fr*

<http://dx.doi.org/10.1016/j.meddro.2016.04.005>

Santé et prison, G. Casile-Hugues (Ed.). LEH, coll. Les cahiers de droit de la santé (2015). 264 pp., n° 21

Cet ouvrage rassemble les actes d'un colloque organisé en 2015 par le Centre de droit de la santé d'Aix Marseille université sur la trop rare question des rapports qu'entretiennent santé et prison. Si, selon les mots prêtés à Valéry Giscard d'Estaing en 1974, « La prison, c'est la privation de la liberté d'aller et venir, et rien d'autre », l'on ne peut qu'être frappé par le décalage entre l'objectif visé et la réalité des pratiques, spécialement en matière de santé. La santé en milieu carcéral n'est pas chose simple, c'est peu dire, et c'est là le grand mérite de ce travail que de se pencher de manière précise sur l'encadrement juridique de cette question sociale. Après vingt ans d'application de la loi du 18 janvier 1994, réforme majeure à l'époque, juristes et médecins (notamment psychiatres) se sont donc réunis pour réfléchir sur la difficile conciliation de la sécurité carcérale et de l'accès

aux soins. Entre autres thèmes, l'on retrouvera la question de la libération pour raisons médicales, celle du secret professionnel en détention, de la fin de vie ou encore de la pratique des soins à l'isolement.

Guillaume Rousset
*Maître de conférences en droit,
Responsable du DU « Droit, Expertise et Soins »
IFROSS, université Jean-Moulin (Lyon 3), Lyon, France
Adresse e-mail : guillaumerousset@free.fr*

<http://dx.doi.org/10.1016/j.meddro.2016.04.006>

Droit des alternothérapies – Guide juridique pour le praticien et le patient, F. Dessi, A. Leca. LEH (2016). 110 pp.

Sous ce titre quelque peu déroutant, voici un ouvrage original sur un thème en plein développement : les pratiques médicales non conventionnelles, dites ici alternatives. C'est ainsi l'occasion de traiter de pratiques ancestrales, comme la médecine traditionnelle chinoise, ou tout à fait contemporaines comme l'homéopathie, l'ostéopathie ou la naturopathie et la chiropraxie. Sans entrer dans la controverse médicale, l'intention de cet ouvrage est d'analyser le cadre juridique existant, par exemple la formation en la matière, l'étendue des pratiques autorisées, la spécificité éventuelle des droits des patients ou bien les devoirs et responsabilités des professionnels en la matière. Il est écrit par deux juristes, Florent Dessi, doctorant et Antoine Leca, professeur, tous deux à Aix-Marseille Université.

Guillaume Rousset (Maître de conférences en droit,
Responsable du DU « Droit, Expertise et Soins »
IFROSS, université Jean-Moulin (Lyon 3), Lyon, France
Adresse e-mail : guillaumerousset@free.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.meddro.2016.04.004>

Sauvons notre système de santé et d'assurance maladie – Un enjeu de société, P.H. Bréchat. Presses de l'EHESP (2016). 218 pp.

Praticien hospitalier, intervenant dans différents centres de recherche et d'enseignement, Pierre-Henri Bréchat signe ici un ouvrage critique sur l'évolution de notre système de santé. Il

établit d'abord un diagnostic de l'état actuel, analysant les nombreux maux : inégalités de santé, prévention insuffisamment développée, financement inadapté de l'hôpital, etc. pour mieux formuler, ensuite, des préconisations ciblées : conforter la planification, développer un autre échelon territorial de référence (l'infra-régional), accroître le niveau d'information du grand public en matière de santé, repenser les modèles de financement ou réguler l'assurance maladie complémentaire pour n'en citer que quelques-unes. . . Préfacé par Didier Tabuteau, dont on connaît l'expertise, et bénéficiant d'une postface de Michel Borgetto, fin connaisseur de l'action sociale, cet ouvrage retiendra l'attention, qu'on en partage les analyses ou non.

Guillaume Rousset (Maître de conférences en droit,
Responsable du DU « Droit, Expertise et Soins »)
IFROSS, université Jean-Moulin (Lyon 3), Lyon, France
Adresse e-mail : guillaumerousset@free.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.meddro.2016.04.003>

Les grands arrêts du droit de la santé, C. Bergoignan-Esper, P. Sargos., 2^e éd., Dalloz, Paris (2016). 733 pp., 42 €

Ordinairement, les ouvrages de jurisprudence adoptent une classification chronologique et se limitent à un seul ordre juridictionnel : judiciaire ou administratif. L'ouvrage analysé est d'une toute autre ampleur. Les décisions sont classées de manière thématique par rubriques et sous-rubriques en articulant les décisions judiciaires, administratives et également

de la Cour européenne des droits de l'homme. Il est ainsi possible d'apprécier le chemin parcouru depuis le fameux arrêt Teyssier de 1942 en matière de respect des droits de la personne également depuis l'arrêt Mercier de 1936 qui précisait les régimes de responsabilité des médecins. Le panorama de la jurisprudence comporte les décisions les plus récentes, en particulier, le jugement de la Cour européenne des droits de l'homme du 5 juin 2015, concernant l'affaire Lambert.

Les observations faites par les auteurs qu'il n'est pas nécessaire de présenter sont d'une grande clarté.

Ainsi, nous disposons de l'ouvrage le plus complet sur le droit médical et qui prend sa place aujourd'hui dans la bibliothèque du juriste, du praticien, au même titre que l'ouvrage de René Savatier à son époque.

Riche par ses analyses tout à la fois synthétiques et précises, complet par son exhaustivité, ce livre est de lecture passionnante et il procure un plaisir réel au-delà de son utilité pour la consultation juridique, la recherche et l'enseignement.

On découvre que le droit médical, bien loin d'être formel, se révèle parfois précurseur, parfois accompagnant de l'évolution de la Société et intimement lié à la déontologie médicale.

Bonne lecture, vous ne serez pas déçus.

Philippe Biclet
6, avenue du Général-Déturie, 75007 Paris, France
Adresse e-mail : pbiclet@gmail.com

<http://dx.doi.org/10.1016/j.meddro.2016.03.002>